



PREMIER RAPPORT

DU

COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Quatrième session

de la 58^e législature du

du Nouveau-Brunswick

le 15 mars 2018

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Roussel, président
M. Guitard, vice-président
M. Chiasson
M. Doherty
M. Bernard LeBlanc
M. Bertrand LeBlanc

M^{me} LeBlanc
M. Jeff Carr
M. Crossman
M. Northrup
M^{me} Wilson

le 15 mars 2018

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.

Le comité se réunit le 27 février 2018 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 41, *Loi constituant l'Association des arpenteurs-géomètres du Nouveau-Brunswick*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Restigouche-Chaleur, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

Wilfred Roussel, député